

Localisation

Département : Marne

Commune: Gigny-Bussy

Autres communes:

R500

Appellation: Eglise Saint-Denis

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Denis

Protection: inscription

Arrêté: inscription le 08/05/1944

Étendue de la protection : Eglise de Bussy-aux-Bois : inscription par arrêté du 8 mai 1944

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.